

Rencontre DG – Syndicats – Collectif UE – Paris, le 1^{er} mars 2007

« Le devenir des Unités Expérimentales à l'Inra »

La direction de l'Inra : Mme Guillou (PDG), M. Riba (DGDS), M. Eddi (DGDA), M. Subtil & M. Hémidy (DRH) faisaient face à 4 personnes venues de Toulouse, Angers et Avignon représentant le collectif UE (soutenu par la Cgt-Inra), 3 représentants de la Cgt-Inra, 3 de la Cfdt-Inra, 4 de la Cftc-Inra et 3 de Sud.

Introduction par **Mme Guillou** qui reprend les termes du document « Proposition de cadre de réflexions et de décisions à l'INRA » dossier autour de la restructuration de l'ensemble du dispositif expérimental de l'Inra (et non pas des seules Unités Expérimentales) soumis à l'avis des Conseils Scientifiques de Départements (CSD).

Importance de la définition du rôle des UE : appui à la Recherche, observation,

Historique des différents rapports et groupes de travail autour du dispositif expérimental :

- ✓ Rapport de P. Chassin qui a abouti à la création d'un groupe de travail sur le financement des UE
- ✓ Réflexions scientifiques avec le rapport de J-M. Elsen sur les UE « animales »
- ✓ Des réflexions dans des départements comme PHASE et sur des sites tels que les UE d'Auvergne
- ✓ Etude des besoins en expérimentations
- ✓ Sur la génétique et l'environnement (amélioration des plantes), rôle d'un Institut Public (ressources génétiques)
- ✓ Conservation des ressources génétiques pour les plantes et pour GA (étude menée par B. Bibé)
- ✓ Mise en place des ORE à l'Inra avec les fonds incitatifs du ministère
- ✓ Rôle des UE dans le département SAD (J-M. Ménard)
- ✓ La création de plates-formes techno et les parcours professionnels des agents de ces plates-formes (G. Riba)

Donc depuis 2000 et en ce qui concerne ma présidence une réflexion approfondie sur le dispositif expérimental de terrain est menée à l'Inra.

Des pays Européens ont fait le choix de limiter fortement leur dispositif expérimental (G.B, Suède), ce qui n'est pas notre orientation. Ainsi dans le document d'orientation Inra 2006-2009 nous souhaitons garder un dispositif expérimental à condition qu'il soit pertinent.

La rencontre d'aujourd'hui ne vient pas en début mais en cours de réflexion. Je passe la parole à G. Riba qui assure le suivi de ce dossier.

G. Riba : j'ai sous les yeux un tract qui pose des questions que je peux partager :

- ✓ Quelle est la place des UE dans le dispositif de Recherche ?
- ✓ Quelles liaisons avec les chercheurs ?

Pour nous, les UE ne doivent pas être de simples prestataires de services, elles doivent être pleinement intégrées dans l'activité de Recherche (y compris par des citations dans les publications). Nous devons veiller à l'organisation patrimoniale des UE.

Les CSD doivent aussi étudier la question des besoins de formation et de recrutement dans les UE.

D'ailleurs ces mêmes questions (place des UE, besoin de formation, recrutement) ont été discutées avec enthousiasme à la réunion des DU des UE du 22/02.

Nous n'avons jamais dit que les UE étaient une réserve de postes, mais à moyens constants comment devons nous faire évoluer le dispositif pour qu'il soit plus performant ?

Les conditions et les outils de la Recherche ont évolué, nous sommes dans l'ère du haut débit qui génère des milliers de données, comment va-t-on les explorer et comment confronter les théories à la pratique ?

L'Inra qui dispose de ce dispositif a un atout majeur par rapport aux autres pays européens, encore faut-il que nos UE soient modernisées pour répondre à ces objectifs.

M. Guillou : Le rapport a été envoyé aux Chefs de Département, la réflexion doit maintenant être menée par les Conseils Scientifiques de Département (CSD).

La Cgt-Inra : La situation n'est pas aussi rose que celle que vous venez de décrire. Pour notre part, dès 2004 nous vous avons interpellée pendant un CTP. Court rappel pour dire que si on est là aujourd'hui, c'est parce que l'inquiétude monte dans les unités, que les personnels se sont mobilisés, que contrairement aux dénégations répétées de la DG pendant deux ans, il y a bel et bien un plan d'ensemble de restructurations qui touche à la nature même de ce qu'est l'INRA, aux relations entre les chercheurs et les unités, etc.

Vous nous dites que les débats sont portés maintenant dans les CSD, mais dans ces instances, il n'y a pas d'élus du personnel des catégories B et C qui sont pourtant très nombreuses dans les UE.

Vous n'êtes pas sans savoir l'inquiétude qui existe dans ces UE, selon les différents rapports commandités par la DG il y aura des changements importants dans le dispositif, dont certains qui seront définitifs. L'inquiétude par rapport à vos projets s'est exprimée dans l'action menée par le collectif des UE, organisé et soutenu par la Cgt-Inra. Elle s'est exprimée par les 1700 signatures collectées en quelques semaines et qui vous ont été remises au CTP du 5 décembre, mais aussi dans la lettre aux DU des UE pour la réunion que vous avez organisée le 22 février à la maison de la Chimie à Paris.

De plus, nous savons que ces mêmes inquiétudes remontent des réunions des Conseils de Gestion et des Conseils Scientifiques de certains départements.

Mettre, sous un même chapeau, les plates-formes technologiques actuellement privilégiées et les Unités Expérimentales nous pose problème. Le travail y est déshumanisé, coupé des liens avec « la science », les liens entre ceux qui travaillent ou travailleront sur ces plateaux et ceux « qui commanditent » les analyses, les travaux, vont conduire aux mêmes distorsions observées entre ceux qui travaillent directement sur et avec les animaux et ceux qui conçoivent les protocoles. Les agents vont y être coupés (ils le sont déjà souvent) de l'objet de leur travail : savoir ce à quoi sert ce qu'on fait est essentiel...

Dans beaucoup d'UE, sévissent des "petits chefs" qui se conduisent comme des caporaux, les relations humaines sont catastrophiques et les restructurations ne vont qu'accentuer ces problèmes !

Vous êtes en train de complètement transformer l'Inra... Vous avez peut-être raison, mais nous avons quelques raisons de penser que vous avez peut-être tort et à la façon dont M. Riba mène ce dossier, on pourrait penser que lui seul détient la "sainte vérité" ce que nous contestons : les agents ont leur mot à dire, leur point de vue à donner, ils ont accumulé expérience et savoir faire : pourquoi ne pas les écouter eux et cantonner la discussion aux conseils scientifiques où ils ne sont pas représentés ?!

La Cfdt intervient sur les restructurations, sur des positions voisines avec une critique implicite du texte donné aux conseils scientifiques de dpt qui verrouille la discussion, la Cfdt se plaint du manque d'information de la part de la Direction. Elle souligne qu'il faut bien admettre que si les moyens doivent être constants, alors il s'agit d'un plan de réduction des UE. Elle rappelle la position commune des trois syndicats présents au CTP sur la demande de moratoire, elle ne conteste cependant pas sur le fond scientifique les principes qui semblent guider la DG dans ses projets de restructurations.

La Cftc remercie la directrice générale pour l'organisation de cette réunion, mais aurait souhaité la présence des chefs de départements et de certains présidents de centre qui auraient pu apporter leurs connaissances des problèmes des UE. Elle réaffirme que l'Inra a vraiment besoin d'un dispositif expérimental. Le porte parole de la Cftc donne l'exemple des plates-formes techniques (RIO) avec le CEA comme exemples de réussites de telles plates-formes. Il estime que des agents se sentent complètement abandonnés et explique la perte de motivation pour un bon nombre d'équipes.

La Cgt-Inra revient sur sa demande d'un moratoire pendant les discussions autour des restructurations des UE, soulignant qu'un moratoire simple n'est pas suffisant pour les équipes en difficulté. Il doit être accompagné des moyens nécessaires au bon fonctionnement des UE (prioritairement des moyens humains mais aussi de fonctionnement).

Pour la Cgt-Inra, les UE ne doivent pas se contenter d'être de simples prestataires de services, elles sont des outils à part entière de la Recherche Agronomique. Dans le schéma de la DG, quel sera le statut des PEA (pôles d'expérimentation animale) qui le plus souvent seront pluri-départements, ouverts à l'extérieur et à l'Europe ? Si la prestation de service se développe dans ces PEA, comment seront évalués les agents qui y travaillent ?

La Direction générale souhaite des restructurations importantes du dispositif expérimental de l'Inra mais il ne faut pas oublier que cela concerne ce que vous appelez souvent "pompeusement" les Ressources Humaines et que nous appelons des femmes et des hommes intéressés par leur travail et à l'outil que représentent les UE.

Enfin, vous estimez que le fonctionnement et les restructurations du dispositif expérimental ne peuvent se faire qu'à moyens constants alors que dans le même temps nombre de scientifiques et de décideurs politiques estiment que la recherche manque de moyens !

Enfin, vous occulterez le fait que dans un avenir assez proche, il y aura encore des vagues importantes de départs en retraite (les agents nés dans les années 50), quelle est votre politique en ce domaine et pas seulement pour les catégories A car vous savez bien que les travaux de terrains sont assurés par des agents de catégorie B et C dans les UE ?

M. Guillou donne des exemples d'UE du végétal comme insertions réussies dans les thématiques de recherches de l'Inra et dans le tissu territorial. Exemple sur les thématiques : les ORE (Observatoires de Recherche en

Environnement) ; exemple par rapport au territoire, ce que font les UE du département SAD. « Vous dites que les moyens des UE sont insuffisants ... moi je n'en sais rien ... et c'est ce que nous souhaitons regarder de plus près. Oui les agents ont besoin de reconnaissance, de dignité et cela passe par du sens par rapport aux actions prioritaires de l'Inra ! Oui nous avons reçu des messages où des personnes nous disent qu'ils manquent de repères par rapport au rôle de leurs unités dans le dispositif expérimental. C'est bien cela que nous voulons éclairer : le rôle des UE dans les recherches de l'Inra. Notre démarche est un appel à un large débat dans les conseils scientifiques des départements (CSD). Nous sommes conscients qu'il existe un malaise dans certaines UE et nous voulons remettre un lien fort entre le dispositif de terrain et les recherches menées à l'Inra. ».

G. Riba : Nous partons du même constat que vous. En effet, si l'INRA perd son dispositif expérimental, il disparaît. Par contre, nous souhaitons mettre le dispositif expérimental au cœur de la science, on converge donc avec vous sur le lien nécessaire avec la recherche. Il existe des disparités entre les départements, c'est ainsi que seul le département de GA met son dispositif au centre de ses recherches.

Enfin nous savons aussi qu'il existe des problèmes de management dans certaines équipes et nous connaissons les cas que vous citez. En ce qui concerne les restructurations, vous nous demandez de prendre le temps mais des personnes nous disent "prenez votre décision et gérer cela au plus vite" !

Nous attendons maintenant le retour des CSD, car il nous faut des décisions unité par unité.

Mais vous ne pouvez pas dire que les personnels n'ont pas été concertés, c'est en effet par l'implication et suite à des propositions des agents de toutes catégories (y compris B et C) que des propositions de nouvelles actions ont été faites (exemple de Carmaux, de certains Observatoires de Recherche en Environnement (ORE) etc...). Enfin pour les UE nous devons prévoir l'évolution des compétences pour les agents de catégories B et C avec des changements de métiers. Nous devons aussi renforcer les UE par des recrutements de catégorie A.

La Cfdt : « Vous présumez qu'il y aura de fortes restructurations puisque vous estimez que la modernisation du dispositif expérimental doit se faire au mieux à moyens constants ! Vous nous dites que la consultation a lieu dans les CSD, mais le document est déjà bien construit et il ne s'agit en fait pour les CSD que de valider et d'apporter éventuellement quelques correctifs à la marge. »

Un autre représentant de la Cfdt : « Vous souhaitez mener à bien les restructurations mais vous n'avez pas d'outil pour la gestion de ces restructurations » (allusion au groupe de travail sur le cycle de vie des unités auquel ils participent).

La Cgt-Inra : En premier lieu, il est discutable de mettre dans le même dossier les Unités Expérimentales « classiques » et les nouvelles plates-formes technologiques de biologie moléculaire ou les centres de ressources biologiques (CRB). En second lieu, on ne peut pas se contenter d'une discussion secteur par secteur et donc par départements. Ce qui est posé, c'est la question de la place des UE dans la Recherche Agronomique, c'est la question du maillage idéal des UE sur le territoire... Alors pourquoi faire des a priori sur l'arrêt de telle ou telle activité avant d'avoir répondu aux questions de fond sur la place des UE ? En effet, nous sommes tout à fait d'accord sur le fait que le dispositif des UE doit être remis au centre de la science agronomique. Et malgré votre refus d'y aborder cette question nous estimons donc que ce débat est bien du ressort du conseil scientifique national de l'Inra et de toute façon rien n'empêche le CSN de se saisir lui-même de cette question. La question sera sans doute posée dans cette instance.

Enfin, vous ne pouvez pas dire « *on va faire plus et mieux avec des moyens constants* », sur cette question et sur le peu de lisibilité des réformes que vous proposez, l'avis du conseil scientifique du département Environnement & Agronomie qui gère les ORE est intéressant. Le CSD d'E&A récuse lui aussi cette option a priori, avant d'indiquer que « la note de cadrage manque de perspective et de vision stratégique »...

La Cftc souligne l'importance des politiques régionales, des thèmes de recherche menés dans les UE. Importance du questionnement autour de la vie des unités (on continue ou on arrête l'activité, pourquoi ?) et comment gère-t-on ces questions à 4 ou 5 ans ? En local, de quelle façon prend-on une décision et quels moyens se donne-t-on pour la reconversion des agents (accueil dans d'autres unités ou mobilité externe). Pour nous, ce sont des questions importantes pour lesquelles nous sommes prêts à donner notre avis. (allusion transparente au projet « cycle de vie des unités » que nous CGT dénonçons comme un outil qui permettra tout et n'importe quoi à la DG une fois qu'elle pourra prétendre en avoir discuté avec « LES » Organisations Syndicales).

M. Guillou : Tout à fait d'accord avec vous, après discussions et débats avec tous les intéressés, nous saurons prendre des décisions et nos responsabilités.

Sud : Notre syndicat demande un moratoire sur les restructurations en cours, mais avec des moyens pour assurer le fonctionnement correct de l'ensemble des UE y compris de celles qui sont en grandes difficultés.

La Cgt-Inra insiste en argumentant sur la nécessaire consultation des agents des catégories B et C, les restructurations les concernent en premier lieu, ils ont accumulé des expériences sur la façon de fonctionner, ont un avis sur la façon dont ils sont utilisés ou sous utilisés, etc. Ils sont 17 % des agents de l'INRA même s'ils ne représentent que 9 % de la masse salariale.

M. Guillou : Vous posez la question des moyens. Mais pourquoi travailler à moyens constants ? Je vous rappelle que nous avons signé avec nos tutelles un contrat d'objectif qui nous engage et nous agissons dans ce cadre. Je ne comprends pas la question d'un représentant de la Cgt-Inra sur les moyens mis à la disposition de la Recherche ! Ces moyens ont évolué, on est passé du schéma suivant : théorie/observation/retour à la théorie, au schéma : théorie/modélisation/observation. Les outils à la disposition des chercheurs ont évolué et je m'étonne que vous ne le reconnaissiez pas ! Enfin je suis étonnée de la réponse du département E&A, mais vous citez un passage et il faudrait voir l'ensemble du document.

G. Riba : Effectivement les agents des catégories B et C seront consultés, la réflexion implique tout le monde, mais les DU sont responsables de la mise en action. Il n'y a pas un projet qui ne soit pas discuté en conseil de service. Nous avons d'ailleurs plusieurs exemples où c'est l'ensemble de l'équipe qui a demandé et parfois proposé une réorientation (Carmaux pour un nouveau programme, les UE d'Auvergne pour les regroupements de troupeaux). Enfin, dès lors que les CSD auront rendu leurs rapports, nous n'excluons pas de demander l'avis des agents concernés voire des conseils de gestions de départements, etc.

M. Eddi : Il ne faut pas faire de démagogie avec la consultation des catégories B et C. Chacun doit intervenir dans l'ordre. Nous sommes bien d'accord entre nous sur le fait qu'il s'agit de remettre le dispositif expérimental au cœur de nos préoccupations scientifiques. Cela doit donc être discuté au plan scientifique, dans les CSD. Ensuite, à un autre moment oui, pourquoi pas au CSN ?

La Cgt-Inra souhaite clarifier son analyse sur la méthode expérimentale. La question n'est pas de récuser l'importance des plates-formes, des modèles ou des centres des ressources biologiques. **Mais vous n'avez comme seuls moyens pour leur développement que le redéploiement des unités expérimentales indépendamment de la propre utilité de ces dernières.** C'est contradictoire avec l'idée de les mettre au cœur du dispositif et de « commencer par la science » !

Une autre question importante, c'est l'origine de nos missions. Les UE ont des relations privilégiées avec les territoires et les collectivités, elles sont proches de ce que l'on appelle «la demande sociale», elles ont donc un rôle important à jouer sur ces questions.

La Cftc rappelle qu'à l'origine l'INRA était très différent du CNRS (recherches finalisées). Mais, depuis nos dispositifs de recherches ont changé et ils se rapprochent de ceux du CNRS, du CEA, de l'INSERM. La question de nos jours est donc sur quels thèmes de recherches on recrute les scientifiques à l'Inra ? Tout le monde à l'Inra fait de la biologie moléculaire et dans le même temps, on s'est éloigné des UE et de ce qu'elles peuvent apporter aux programmes scientifiques. Il est donc primordial d'associer tous les personnels à la discussion à tous les niveaux (conseil de département, de centre et de service).

La Cftc déclare s'opposer à ce que les catégories B & C dans les UE soient consultées sur les restructurations des UE, donc c'est aux chefs, aux DU, aux responsables des UE de donner leur avis, pas aux agents.

La Cftc souhaite être associée à la discussion, mais en ce qui concerne les restructurations « nous ne sommes pas d'accord pour cogérer ces mutations s'il s'agit de co-construire les restructurations, en ce qui concerne la Cftc, c'est non ! »

Un camarade du collectif UE intervient pour dire que le débat sur les fondamentaux de la recherche est intéressant mais il convient ici de ne pas perdre de vue le sujet principal de la journée qui est la place des UE et les problèmes concrets rencontrés par les agents concernés par les restructurations.

Sud rappelle le flux important de départs en retraite dans les années à venir. Des moyens humains sont donc nécessaires dans les UE, sinon on s'en remet aux seuls départs en retraite pour gérer l'évolution du dispositif expérimental. Vous nous dites que certains agents vous demandent d'aller vite mais pour certaines UE où la situation est dramatique c'est "normal" puisque ces agents sont contraints de vous dire "qu'il vaut mieux une fin catastrophique ... qu'une catastrophe sans fin ...", dans un tel contexte il tentent d'anticiper !

Un autre camarade mandaté par le Collectif UE souligne les difficultés de certaines UE où les effectifs sont réduits au minimum et où le départ en retraite d'un DU est remplacé par la nomination d'un DU à mi-temps qui doit se déplacer entre deux implantations.

G. Riba : Tu ne peux pas dire cela !

La Cgt-Inra rappelle sa position sur le projet de la direction intitulé "cycle de vie des unités" : cet outil est la pire des choses que la DG ait jamais conçue.

NDLR : ce projet se base essentiellement sur une évaluation - clé de voûte des fermetures – celle ci est diligentée par un chef de projet nommé à cette fin pour la fermeture (des unités en général et pas seulement les UE), ce chef de projet est nommé par le chef de département, indépendant du DU de l'unité visée, il rend un rapport dont l'appréciation en termes de décision finale est entièrement à la discrétion de la Direction générale...avec des appréciations (des + ou des -) notant trois rubriques : le projet scientifique, le contexte, la gestion des hommes. Il suffit qu'une des notes soit négative pour que l'unité se retrouve dans le collimateur c'est à dire sous l'épée de Damoclès d'une fermeture.

La Cgt-Inra revient sur l'aberration que constitue l'évaluation des unités expérimentales, avec l'utilisation de critères douteux, peu pertinents pour des UE, comme par exemple le nombre de publications pour juger d'une unité dédiée à la production (par ex d'animaux...). Rappel des positions de la Cgt-Inra à ce sujet : <http://www.inra.cgt.fr/actualites/messages/20juin06.htm>

La Cgt-Inra insiste sur la question portée par un agent du collectif sur les difficultés rencontrées dans certaines UE : vous ne pouvez pas rejeter cette question d'un revers de la main comme vous venez de le faire ! Ces situations correspondent en effet à une forte dégradation des conditions de travail des agents qui restent en place. Nous avons plusieurs exemples où certaines UE ont été rénovées avec une implication forte des tous les agents de ces UE. Dans le même temps, il n'y avait pas de renouvellement des titulaires de catégories B et C. Bien souvent, on attend le départ en retraite du DU (catégorie A) et on impose alors une restructuration avec parfois des délocalisations, dans ce type de schéma peut-on encore parler de réflexions autour de projet scientifique ?

Vous allez certainement nous répondre que vous êtes les héritiers de cette situation et que vous n'êtes pas tenus par la gestion des anciennes directions. En ce qui nous concerne nous ne sommes pas convaincus que l'intérêt scientifique ait primé dans l'arrêt de ces activités !

Enfin, nous vous rappelons que nos craintes et nos interrogations sont partagées par un certain nombre de responsables d'UE qui ont attiré votre attention pendant la réunion du 22/02 sur les sujets suivants

- ✓ Les arrêts d'activité sont vécus comme un désintérêt de l'Inra à l'égard de ces programmes.
- ✓ Les situations d'incertitudes ont des effets très délétères.
- ✓ Les agents sont attachés à leur travail et s'identifient à l'activité, ils ne sont pas "interchangeables".
- ✓ Les évolutions proposées ne sont pas toujours associées à des moyens (humains et financiers).
- ✓ La concentration d'une même espèce sur un même site accroît les risques sanitaires.
- ✓ Le positionnement des plates-formes vis à vis de la Recherche (partenaires ou prestataires ?)

M. Guillou : Nous assumons les gestions précédentes et d'autres collègues étaient alors présents et peuvent témoigner !

En ce qui concerne les départs en retraite vous savez très bien que les postes sont remis au niveau national dans un pot commun et que l'on ne reproduit pas les équipes à l'identique, la DG tient compte à la fois des orientations scientifiques et des décisions individuelles (choix des dates de départ, etc.) et il est vrai que cela pose des problèmes pour les petites équipes.

Les UE prestataires de services en liaison avec l'ouverture (aux autres organismes et à l'international) : pour nous l'ouverture est un atout mais il est aussi vrai que cela peut-être un problème, mais nous y veillerons.

La concurrence avec certaines activités du privé : oui elle existe mais c'est pour cela qu'il nous faut travailler à coûts complets et nous mettre dans les conditions de la légalité (exemples de Rouillé pour la vente de semence porcine, du séquençage, des plans in vitro à Dijon ...).

G. Riba : Oui (en réponse à la dernière intervention de la Cgt) ça a été discuté pendant la réunion des DU le 22/02 et nous avons échangé sur ces thèmes. Ce n'est pas parce qu'une activité s'arrête que les agents n'ont pas fait leur travail. Au contraire, c'est bien parce que l'activité est arrivée à son terme.

En ce qui concerne la synchronisation de certains passages d'activités d'un site à un autre nous reconnaissons qu'il peut y avoir des problèmes et que l'on n'est pas forcément au point (exemple du passage des expériences porcs de Bourges au Magneraud).

M. Eddi : Contrairement à ce que vous affirmez, nous n'écartons aucune instance de concertation dans le cadre des restructurations. Pour répondre à un propos de la CGT contestant l'évaluation : comment pouvez-vous contester que l'évaluation soit un outil de pilotage ! Sans l'évaluation, c'est le fil de l'eau et le laisser aller que vous critiquez par ailleurs.

Un camarade de la Cgt-Inra revient sur la question clé des moyens : Il est établi qu'à moyens constants vouloir développer les plates-formes, les CRG (centres de ressources génétiques), les CRB, les ORE... implique bel et bien de fermer des unités expérimentales... mais vous ne le dites pas franchement...

Le maillage du territoire est mis en défaut par la seule logique économique et par celle des pôles de compétitivité, l'exemple du transfert du GEVES à Angers est très démonstratif.

Enfin dans le cadre des restructurations la seule logique individuelle face à la hiérarchie de l'agent n'est pas acceptable, on ne peut pas nier le collectif de travail que représentent les équipes, l'arrêt d'une activité ne devrait pas être systématiquement équivalent à la dispersion du collectif de travail et de son savoir-faire.

La Cftc : Les liens entre l'INRA et l'ANR ne sont pas évidents. Le CNRS a facilement accès aux crédits de l'ANR, ce qui est plus difficile pour l'INRA et encore plus pour ses UE.

M. Guillou : En réponse à l'un d'entre nous (cgt) : les questions du dispositif expérimental et celle des pôles de compétitivité ne sont pas de même nature, elles ne sont pas liées, et à ce jour, nous n'avons reçu aucune consigne des ministères à ce sujet. Cela peut changer évidemment. Pour le GEVES, l'Inra a saisi une opportunité (Facilités proposées par la région sur Angers, pression foncière pour l'Inra et coût de l'habitat pour les agents en région Parisienne). Donc les pôles de compétitivité sont, pour l'instant, des opportunités et non une contrainte pour l'Inra. Un projet financé par l'ANR reçoit en effet de l'agence un budget accru de 6 % s'il vient d'un pôle de compétitivité de niveau national et 9% s'il est d'intérêt mondial. Mais c'est la seule incitation directe à l'installation dans ces sites.

En ce qui concerne l'évaluation, nous allons rééquilibrer le rapport entre les évaluations individuelles (qui ont certainement pris trop d'importance) et l'évaluation collective. C'est ainsi que nous allons maintenant évaluer le collectif avant toute évaluation individuelle.

En ce qui concerne les questions scientifiques et en réponse à une question de la Cftc sur l'utilisation du « matériel expérimental » (souris et/ou gros animaux), il nous faut aussi convaincre les jeunes scientifiques recrutés de l'intérêt de ces modèles.

La dernière intervention sera celle, pertinente, d'un membre du collectif UE : Les agents des UE savent qu'il y a des évolutions et que vous voulez *moderniser* le dispositif expérimental. Mais ils souhaitent une implication plus forte dans ce dossier et un soutien plus actif de la part de la DG à leurs activités et à leur travail.

M. Guillou termine la rencontre par une proposition de réunion autour du même sujet en fin d'année et en présence des représentants du collectif.

En résumé :

Une direction qui semble évoluer sur le rôle important que doit jouer le dispositif expérimental INRA et qui considère maintenant qu'il convient "de placer le dispositif expérimental au centre des recherches menées à l'Inra", mais qui campe toujours sur sa position d'une évolution des UE, au mieux, à moyens constants.

Une direction qui se dit attentive au sort des équipes et des agents concernés par les restructurations mais sans jamais donner d'éléments concrets pour la sauvegarde des collectifs de travail et de l'emploi à l'Inra et qui se contente de renvoyer les personnels en désarroi vers les GRH des centres !

Une direction qui refuse toujours le moratoire sur les restructurations en cours tout en laissant les équipes concernées sans moyens réels pour mener à bien des programmes avant les fermetures annoncées à courts ou moyens termes.

Néanmoins, il semble que la mobilisation du collectif ait porté quelques fruits comme si la direction était devenue beaucoup plus attentive sur ce dossier et disons un peu moins pressée de fermer certaines UE. Il nous faudra donc ensemble continuer à maintenir la pression.